

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 45

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de papier de riz. Cette coutume superstitieuse est observée, paraît-il, en Chine, afin de permettre au mort de retrouver son chemin s'il désire quitter sa tombe et, malgré les embûches du démon, revoir la demeure qu'il occupait de son vivant.

Au cimetière, les vêtements de Lee Wan ont été brûlés ; puis on a placé tout autour de la tombe des cierges allumés, du riz, des poulets, du mouton et du thé, pour que l'âme du défunt pût se réconforter pendant son voyage vers les régions célestes. Après avoir jeté des poignées de thé sur la tombe, le cortège a regagné New-York en voiture.

L'Ami du peuple, de Fribourg, a l'habitude de donner dans chacun de ses numéros quelque éphéméride historique prise dans le domaine religieux. Nous en avons détaché celle-ci :

OCTOBRE 1880.

20. MERCREDI. — *Dédicace de l'église cathédrale de Notre-Dame de Lausanne.* Cette fête se célèbre en mémoire de la consécration de l'antique cathédrale de Lausanne, qui avait été construite sous le vocable de Notre-Dame. On sait que ce monument de la foi catholique est regardé encore aujourd'hui comme l'église épiscopale des évêques de Lausanne ; son histoire se rattache à tout ce qui a fait la grandeur et la prospérité du pays de Vaud. Lausanne, la vieille cité catholique, avait grandi en paix et en liberté sous l'autorité toujours fort douce de ses évêques, lorsque les Bernois, se jetant sur le riche pays de Vaud, enlevèrent d'un coup de main la ville épiscopale, le 1^{er} avril 1536, et imposèrent au peuple l'hérésie du protestantisme. Lausanne perdit ainsi à la fois sa religion et sa liberté, et deux siècles et demi de la plus humiliante oppression punirent cette apostasie. A la place des prêtres et des moines qui les instruisent, les consolaient et les affranchissaient par la foi et la charité, les Lausannois furent soumis au joug assouplissant des aristocrates de Berne et à l'avidité hautaine des baillis.

Théâtre. — Autant qu'on peut juger des premières représentations données par M. Andraud, il y a lieu d'être satisfait de la troupe d'opérette, qui a fait ses preuves dans *Girofle* et dans *Madame Favart*. Ces deux pièces ont été bien montées et donnent un ensemble tout à fait satisfaisant. Plusieurs des artistes ont conquis leur public et font passer sur bien des imperfections de leurs camarades.

Il serait difficile d'en dire autant de la troupe de comédie, dont les débuts ont été peu heureux. Jeudi dernier encore, l'exécution de *Par Droit de Conquête* n'a pas été brillante. La médiocrité est permise sur une scène du rang de celle de Lausanne, mais encore faut-il ne pas dépasser certaines limites. Il manque surtout à M. Andraud un ou deux acteurs capables de supporter le poids de toute une pièce, de façon à ce que, grâce à eux, d'autres défauts passent inaperçus.

M. Frespech, le jeune premier, serait tout à fait suffisant, s'il pouvait être naturel. Le peut-il encore ? Parmi les comiques il y a de bons éléments, mais rien qui sorte de la moyenne. Qu'on nous permette aussi de nous plaindre de la façon invraisemblable dont sont tenus un ou deux troisièmes rôles.

M. Choufleuri restera chez lui à eu, comme toujours, un grand succès de rire. Une observation cependant à Mme Mary

Marcell : Il est inutile de charger un rôle qui est déjà par lui-même une charge. Pousser de petits cris aigus n'est pas nécessairement drôle.

Il va sans dire d'ailleurs que nous faisons toutes nos réserves en faveur d'artistes de la valeur de Mme Andraud et de quelques honorables exceptions. Mais il est bon de dire un peu la vérité, si nous voulons que la bonne comédie puisse se donner à Lausanne d'une façon convenable, et ne soit pas sacrifiée sous peu à l'opérette et au vaudeville.

Dimanche 7 novembre : **Le Courier de Lyon** ou *l'attaque de la malle-poste*, drame en 6 actes. *Les Cloches du soir*, vaudeville. — Admission des billets du dimanche. — On commencera par le *Courrier de Lyon*. — Rideau à 7 h. 3/4.

Passant la soirée chez un de nos amis, nous y avons cueilli ce joli trait de naïveté : Deux jeunes garçons parlaient sorciers, revenants, esprits frappeurs et autres épouvantails. L'un d'eux dit tout à coup à son frère : « Je parie, Louis, que tu n'oserais pas aller au galetas dans ce moment. — Je parie qu'oui ! — Eh bien ! voyons. »

Le petit Louis partit d'un air résolu ; mais, arrivé sur la première marche de l'escalier du galetas, il dit à son frère : « Alors viens avec moi ; je veux un témoin, sans cela on dira encore que je n'y suis pas allé. »

Réponse au problème précédent : Les poids nécessaires pour faire toutes les pesées de 1 à 40 kilos, sont les suivants : 1, 3, 9, 27. — La prime est échue à M. Ed. Mermot, à Clarens.

Un propriétaire de vignes et son vigneron doivent se partager par égales portions 8 setiers de vin d'un certain plant. Ce vin est dans une tine du pressoir. Le propriétaire vient chercher sa part avec un tonneau pouvant contenir 5 setiers.

Comment faudra-t-il procéder pour que le propriétaire puisse s'en aller avec ses 4 setiers, si l'on n'a pour les mesurer que son tonneau et un autre petit tonneau pouvant contenir 3 setiers ?

Prime : Seconde série des *Causeries*.

Le petit Jules. — Papa, papa ! sais-tu que l'empereur de Russie est empoisonné ? Quel bonheur ! quel bonheur !

Le papa. — Mais quel bien, mon ami, cela peut-il te faire, que l'empereur de Russie existe ou n'existe pas ?

Jules. — Oh ! que si !... On veut avoir de nouveaux timbres pour ma collection.

De nombreuses demandes nous sont déjà parvenues pour la 2^{me} édition du voyage à Paris de **Favey et Grognuz**, que nous avons l'intention de faire paraître d'ici à la fin de l'année, si le nombre des souscriptions est suffisant. Plusieurs détails assez amusants, qui ne sont pas contenus dans la première édition, y trouveront naturellement place. M^{es} Favey et Grognuz ayant accompagné leurs époux jusqu'au *buffet de la gare de Lausanne*, nous assisterons là à de touchants adieux. Plus tard, nous jetterons un coup d'œil dans l'établissement de bains de la *Samaritaine*, où nos compatriotes vont se rafraîchir après une nuit d'insomnie. (*La suite au supplément.*)